

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet SCEV DOMAINE SAINT ANDRE DE FIGUIERE sur la commune principale de l'AIOT 605, route de saint honoré 83250 LA LONDE LES MAURES.

La référence de votre dossier est A-3-Q6X2F1BPO et concerne une demande de type "une déclaration de modification"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 26/07/2023 à 15h32 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de modification**

La déclaration de modification porte sur :

Les dispositions relatives à l'implantation des installations (modification de l'emprise du site, des bâtiments, des réseaux)

La nature ou la capacité des activités (évolution des capacités exercées en référence à la nomenclature des installations classées.....)

Les modes d'exploitation des installations (évolution des procédés, des rejets, des traitements des effluents, de l'épandage, de la gestion des déchets.....)

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **Je ne connais pas le service instructeur**

Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur [Service-public.fr](https://service-public.fr)

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

Personne morale

N° SIRET **31650294700013**

Raison sociale **SCEV DOMAINE SAINT ANDRE DE FIGUIERE**

Forme juridique **Société civile d'exploitation agricole**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

BP 47

BP 47

BP47

83250 LA LONDE LES MAURES

Signataire

Qualité : **Propriétaire et exploitant**

Référent

Fonction : **Co-gérant**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **SCEV DOMAINE SAINT ANDRE DE FIGUIERE**

Description des activités :
exploitation viticole

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

605, route de saint honoré

83250 LA LONDE LES MAURES

X : 965150

Y : 6233650

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Implantation de l'installation

Modifications apportées aux dispositions matérielles :

1. LE BATIMENT VENDANGE Le bâtiment existant de 720 m² (stockage, auvent, cuverie, logements) est entièrement restructuré avec une extension technique conséquente de 850 m² . C'est une réorganisation complète des plateformes extérieures pour optimiser le process de vendange en liaison avec les cuveries existantes et créées . Le projet implique de détruire un logement de 64 m² existant et un bureau de 28 m² mal placés entre les deux niveaux d'accès des tracteurs . En lieu et place sera installé un grand auvent VENDANGE qui couvre les équipements techniques nécessaires au processus : pressoirs, conquet , égrappoir, pompes etc. En plus de la logistique plus fonctionnelle pendant les vendanges, l'objectif est de fermer les cuves actuellement à l'air libre . Un aménagement pour les barriques de rouge et blanc de 130 m² est prévu au-dessus de la toiture des cuveries . Le garage est transformé en chambre froide pour les vendanges. **2. LE BATIMENT EMBOUTEILLAGE** Le bâtiment d'embouteillage existant est de 1200 m² avec 540 m² de quais extérieurs . Il est agrandi pour permettre du stockage supplémentaire intérieur et couvrir les quais existants servant de stockage extérieur. Pour cela le bâtiment existant enterré est élargi d'une trame sur toute la longueur pour une extension fermée de 900 m² et 400 m² de quais seront couverts.

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Quantité projet	Régime Précisions
2251	2251-B-2	Préparation, conditionnement de vins	Capacité de production 6000 hL/an	Capacité de production 9000 D hL/an	

6 - Mode d'exploitation

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :

Modes d'exploitation

Modifications apportées aux modes d'exploitation :

Le domaine prévoit la création d'une nouvelle station d'épuration en lien avec son augmentation d'activité. En effet, l'augmentation de l'activité entraînera inévitablement une augmentation de ces rejets en eau. Ainsi l'ancienne station d'épuration sera maintenue et servira de stockage tampon en amont des nouvelles installations. La nouvelle station, tout comme l'ancienne, fonctionnera avec un système de boues activées avec filtre planté de roseaux. Les eaux sont ensuite rejetées au milieu naturel de la même manière qu'avec les anciennes installations. La station est dimensionnée pour être en capacité de traiter les eaux en période de vendange avec un traitement en charge brut de pollution équivalent à 481 kg/jour.

7 - Pièces justificatives